Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 19 Aout 1886 No. 44.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

L'INCURACLE.

Quand, leurs vingt ans sonnés, la première douleur
Au cœur des jouvenceaux plante sa lame fine,
Le sang jeune et vermeil, le sang plein de chaleur
A, pour fermer la plaie, une vertu divine.

Quand de nouveaux poignards nous meurtrissent le [cœur,
Il n'a plus sa rosée ardente et purpurine,
Et tout homme s'en va, portant, sombre ou vainqueur
L'éternel mutilé qui gît dans sa poitrine.

En vain goûtera-t-il à toute volupté :
La splendeur des printemps, la gloire et la beauté
Lui mèneront en vain, de riantes escortes.

A chaque pas, la vieille entaille s'ouvrira,
Et l'homme, jusqu'au jour suprême, saignera
Au souvenir des morts, au souvenir des mortes.

EMERY-DESBROUSSES.

Pensees.

Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de trouver la vie insupportable : les injures du temps et les injustices des hommes.

Ce qui charme s'en va, ce qui fait peine reste : La rose dure une heure, et le cyprès cent ans.

Les idées ont des ailes ; il n'y a point de poudre qui puisse les atteindre.

On peut s'instruire en compagnie, on n'est inspiré que dans la solitude.

Les châteaux en Espagne sont les édifices qui nous coûtent le moins à construire, mais le plus à démolir.

Qui ne songe qu'à soi quand
la fortune est bonne,
Dans le malheur n'a point d'amis.

Dans le monde il faut beaucoup écouter, peu croire et ne rien redire.

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous, n'en dites point.

Une bonne femme, un bon livre, une bonne cheminée, voilà de quoi faire le bonheur d'un homme ; mais celui-ci a le livre, celui-là la cheminée, un troisième la femme, et c'est ce qui fait qu'il y a si peu de gens heureux ici-bas.

Triade.

Trois choses doivent être aimées : le courage, la douceur et l'affection.

Trois choses doivent être admirées : la force de l'intelligence, la dignité et la grâce.

Trois choses doivent être haïes : la cruauté, l'arrogance et l'ingratitude.

Trois choses doivent être respectées : la religion, la justice et le dévouement.

Trois choses doivent être désirées : la santé, un esprit gai et des amis.

Trois choses doivent être agréables : la cordialité, la bonne humeur et la gaieté.

Trois choses doivent être redoutées : la flatterie, le puritanisme et une affection subite.

Trois choses doivent être évitées : la paresse, les manières inconvenantes et la loquacité.

Trois choses doivent être gouvernées : le tempéramment, l'impulsion soudaine et la langue.

Trois choses doivent être prévues : la décadence, le changement et la mort.

LA FEMME.

Lorsque Dieu plein d'amour pour l'homme voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horison. L'homme fut le seigneur et la femme l'ange du Paradis Terrestre. Lorsque la femme succomba à sa première faiblesse, Dieu permit que l'homme commit son premier péché afin qu'ils vécussent réunis. Ensemble ils sortirent de ces demeures splendides, les pieds chancelants, le cœur serré de tristesse, les yeux pleins de larmes ; ensemble ils traversèrent les jours la main dans la main, tantôt battus par les vents et les tempêtes, tantôt doucement entraînés par les flots paisibles. En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant la porte du jardin de délices qu'il lui avait préparé de ses propres mains, Dieu, touché de pitié, voulut que quelque chose lui rappela toujours le suave parfum de ces angéliques demeures, il lui laissa la femme afin qu'en la voyant il pensât au Paradis.

DONOSO-CORTÈS.

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE ROUTHIER.

PRONONCÉ AU FESTIVAL DONNÉ AU PATINOIR DE QUÉBEC, EN L'HONNEUR DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, MARDI LE 20 JUILLET 1886.

Suite et fin.

II

Et vous tous, leurs successeurs, qui recueillez les fruits des semences qu'ils ont déposées en terre, cardinal, archevêques et évêques, qui formez la véritable couronne de l'Eglise du Canada, vous n'oublierez pas que vos obligations et votre responsabilité grandissent avec les honneurs qui vous incombent.

Placés au-dessus de nous, soyez, comme dit saint Bernard, la Providence de ceux qui sont en bas. Soyez leurs conseils, leurs secours, leurs serviteurs. Gouvernez pour servir. Ce n'est pas moi qui parle, c'est saint Bernard.

Faites de nous une nation d'élite, à la hauteur de la mission qui nous attend. Car notre mission en Amérique n'est pas une chimère.

Le XIXe siècle est un siècle de transition où la lutte du bien et du mal est encore indécise, mais le XXe siècle verra le triomphe du bien. Quand les peuples auront fait l'expérience de toutes les theories scientifiques et de toutes les utopies politiques du jour, quand ils auront côtoyé tous les abimes et subi tous les désastres, ils se retourneront vers la vérité chrétienne, et l'acclameront.

Or, dans cet avenir glorieux qui se prépare, l'Amérique, et, plus particulièrement notre patrie, devront jouer un grand rôle.

Préparez-nous pour cette mission de la France d'Amérique dans l'avenir du monde.

Vous savez d'ailleurs que le principal caractère de l'Eglise, dont vous êtes les chefs est l'universalité. Non seulement elle prétend remplir toute la durée des temps, mais elle veut envahir tout l'espace et conquérir toutes les nations.

Votre apostalat universel s'est manifesté dès le Cénacle qui fut ébranlé par un grand vent, et dans lequel des langues de feu descendirent sur la tête des hommes choisis dont vous êtes les continuateurs. Or, le grand vent, c'est le messager qui porte au loin sur ses ailes la parole évangélique ; c'est la force qui conduit les navires à travers les océans, et qui va semer sur les terres lointaines les germes des plantes et les semences de la vérité. Les langues symbolisent la parole de Dieu, et elles sont de feu parce qu'elles portent avec elles la lumière et l'amour !

Et bien, Messeigneurs, il est à l'Ouest et au Nord du continent américain des tribus encore infidèles et des terres encore sauvages. De vastes champs sont encore ouverts à votre zèle apostolique, et dans un avenir plus ou moins rapproché l'Eglise du Canada étendra vers le septentrion et vers l'Occident des ramifications nouvelles.

De nouveaux diocèses seront créés, de nouveaux évêques seront choisis, et bientôt de l'Atlantique au Pacifique leurs voix généreuses et fidèles s'appelleront et se répondront. Comme des sentinelles rangées de distance en distance, elles répèteront aux heures des ténèbres la parole lumineuse, le mot d'ordre qui leur viendra du général en chef, l'évêque de Rome.

Car Rome c'est la patrie universelle. C'est le *Rome* de l'Américain comme de l'Européen, du Canadien comme de l'Italien, des enfants d'Albion comme des fils de saint Patrice.

C'est de là que vient le vrai *home rule* sous l'empire duquel les nations vivent, et survivent quand on croit les avoir tuées ?

Rome n'appartient pas à un parti, ni même à une nation. Elle appartient à toutes les races, elle est la mère de toutes les nations. Elle ne refuse à aucune ses lumières ; et elle ne proscrit aucun progrès véritable, ni aucune liberté légitime.

Ceux qui croient voir un antagonisme entre son autorité et la liberté la méconnaissent, où n'ont pas la vraie notion du progrès social. Car les deux principaux éléments de ce progrès sont l'autorité et la liberté, l'autorité qui assure l'ordre, et la liberté qui produit le mouvement. Certes, l'amour de la liberté est un sentiment naturel de l'homme, il est profondément gravé dans son cœur. On aime la liberté comme on aime la nature, comme on aime sa patrie.

Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il faille n'avoir aucun supérieur pour être libre. Comme dit Bossuet, où il n'y a pas de maître, tout le monde est maître, et où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

Le mot latin *liber* ne veut pas dire seulement *libre,* mais aussi *enfants*. La liberté, c'est donc la condtion de fils opposée à celle d'esclave. Etre libre, c'est avoir un père pour maître. Ce n'est pas être affranchi d'obéissance et de subordination, c'est être soumis à l'autorité d'un père, au lieu d'être courbé sous le joug d'un tyran.

Sous l'empire du droit antique, les esclaves étaient des choses, et on en disposait de la même manière. Etre libre, c'est être une personne, ayant un nom dans la famille, ayant une place au foyer. C'est pouvoir appeler son chef son père, et les autres sujets ses frères. C'est avoir droit d'être traité comme un fils!

Eh bien, Mesdames et Messieurs, cet idéal de la liberté dans ses rapports avec l'autorité, il est réalisé dans la constitution de l'Eglise chrétienne.

Quand son chef véritable, le Christ, nous a enseigné à prier en disant : "Notre père qui êtes aux cieux...." il nous a affranchis de l'esclavage ; il a proclamé la vraie fraternité, la vraie égalité et la vraie liberté !

Aussi l'Ecriture, en racontant son ascension au ciel, prononce-t-elle cette parole remarquable, et *ascendens in altum captivem duxit captivitatem*, et remontant au ciel il a traîné derrière lui la captivité captive. Quelle image pittoresque et saisissante dans cet éloge du grand libérateur du genre humain !

Lorsque les conquérants dont l'histoire exalte les hauts faits revenaient de leurs lointaines expéditions, ils traînaient derrière leur char de triomphe des rois enchaînés et des populations captives. Mais ce n'est pas ainsi que le Christ a célébré son triomphe.

Plus fort qu'eux tous, et, sans armées, il a su conquérir l'univers ; mais ce ne fut pas pour réduire l'humanité en esclavage, ce fut pour l'affranchir ; et, pour qu'elle fut libre à jamais, il a traîné derrière son char en remontant au ciel la captivité captive.

Ah ! chantez sa gloire, millions d'esclaves qu'il a faits libres. Tombez à ses genoux femmes chrétiennes que ses enseignements ont réhabilitées. Dressez-lui des autels, peuples qu'il a délivrés du joug des tyrans !

Voilà comment le chef invisible de l'Eglise a compris la liberté, et comment il l'a rassuscitée quand elle était morte ! Voilà comment il a su être père tout en proclamant qu'il était le maître ! Or, celui qui le représente visiblement sur cette terre est également un père et le plus ardent défenseur de la liberté ! Que dis-je ? il en est aujourd'hui le martyr ! Montrons-nous donc toujours ses enfants et nous continuerons d'être libres et de grandir sous l'autorité de ceux qu'il a chargés de nous gouverner, et qui nous transmettront ses enseignements.

L'Eglise a été notre salut dans le passé. Elle sera notre gloire, notre grandeur et notre prospérité dans l'avenir.

III

Et maintenant, au nom de mon pays, permettez-moi de vous confier un message, O vous que l'Immortel Léon XIII a envoyé vers nous. Lorsque vous retournerez vers lui pour lui rendre compte de votre honorable mission, assurez-le de notre amour filial pour sa personne, de notre admiration pour ses œuvres et de notre soumission entière à son autorité.

Exprimez-lui notre reconnaissance. Car nous comprenons qu'il a voulu non seulement récompenser le mérite personnel de notre nouveau dignitaire, mais aussi reconnaître la foi et la fidélité de toute une race, et la rapprocher davantage de son cœur paternel.

Dites-lui enfin que vous avez vu refleurir sur la terre américaine la France des anciens jours, une petite fille de la fille aînée de l'Eglise, toute brillante encore des promesses et des espérances du jeune âge, et s'acheminant sous l'égide d'Albion, par le libre développement de ses forces, sans secousse, ni violence, vers la maturité et l'émancipation.

Le Manitoba.

Jeudi, 19 Aout 1886.

DEPART DE MGR O'BRIEN.

Mgr O'Brien, l'Ablégat du Saint-Père est parti lundi soir pour l'Est. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque l'accompagna jusqu'à la Station de Winnipeg.

Vendredi et samedi se sont passés à visiter les institutions tant de notre ville que de la cité voisine.

Dimanche, le délégué apostolique passa la journée à l'Eglise Sainte-Marie de Winnipeg. Il prêcha deux sermons; dans le premier, à la grand'messe, il parla sur la restauration de la femme opérée par la religion chrétienne après que le fils de Dieu lui eut donné un modèle parfait dans celle qu'il avait choisi pour sa mère. Dans la soirée, Mgr prêcha sur la vraie civilisation qui fut donnée au premier homme, puisque Dieu le créa dans un état de perfection. Cette civilisation se perdit par le péché; elle a été rendue possible à l'homme par la rédemption, et le divin libérateur confia à l'église catholique le soin de la communiquer à l'humanité entière.

Ces deux discours de Mgr O'Brien furent bien goûtés surtout sans doute par la solidité des idées, mais aussi par l'élégance de la diction et du débit.

Mgr O'Brien emporte avec lui l'estime et la considération de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Nous avons la confiance qu'il emporte aussi de Manitoba un agréable souvenir. Mgr venait de Rome, il retourne à Rome; il n'en faudrait pas davantage pour que notre population si sincèrement catholique fit tout en son pouvoir pour rendre son séjour ici aussi agréable que possible.

L'hospitalité proverbiale de l'archevêché de Saint-Boniface a tout fait pour témoigner à l'Ablégat la reconnaissance que nous inspirait à tous sa visite. Les couleurs du pape ont flotté sur l'archevêché pendant les cinq jours qu'il a été à Saint-Boniface, et des drapeaux anglais et français ont été hissés tout le temps sur les édifices publics et plusieurs maisons particulières.

LE DERNIER OUVRAGE DE LEO TAXIL.

Léo Taxil qui travaille depuis sa conversion à démasquer la franc-maçonnerie, vient de publier un volume qui a pour titre *Les Sœurs Maçonnes.* Cet ouvrage lève le dernier voile jeté sur les abominations commises dans une grande partie des loges secrètes. Après avoir lu ce volume, on a une idée de l'abîme dans lequel se précipitent les peuples guidés par la franc-maçonnerie.

On le sait, Léo Taxil a été lui-même maçon dans les plus hauts grades; il a connu par conséquent toute l'organisation de ces associations ténébreuses, œuvre de l'enfer qu'on veut faire passer pour une société de bienfaisance.

Par une grâce extraordinaire, due aux ferventes prières d'une sainte femme qui pleurait pour lui, Léo Taxil fut converti; renversé comme Saint-Paul sur le chemin de Damas, il devint l'apôtre de ce qu'il poursuivait de sa haine, et malgré les menaces de ses compagnons d'autrefois qui le vouent à la mort, il consacre sa vie à faire connaître au monde tout ce que la franc-maçonnerie prépare d'épouvantable aux nations.

Son premier ouvrage, *Les Frères Trois-Points*, traite de l'organisation, grades et secrets des francs-maçons, statuts *in extenso* de la maçonnerie en France, principales cérémonies mystérieuses de loges et arrière-loges, reproduction complète des rituels de réception à tous les grades.

Son second ouvrage, *Le Culte du Grand Architecte*, nous introduit dans le temple du grand architecte pour y être témoin des solennités des temples maçonniques. On trouve dans ce volume la liste complète des loges et arrière-loges de France, ainsi que le vocabulaire des termes en usage dans la secte pour cacher leurs mystères aux profanes.

La publication de ces deux premiers ouvrages pour révéler tous les secrets de la franc-maçonnerie a, parait-il, jeté le désarroi dans les loges et occasionné quelques démissions, cependant on peut dire que comparés au troisième ouvrage qui vient de paraître, les deux premiers ne sont qu'une ombre.

La maçonnerie féminine en Europe va de pair avec la maçonnerie masculine, et quoiqu'un peu moins nombreuses que celles des hommes, leurs loges d'adoption atteint le chiffre de 66 par 100 comparées à celles de leurs frères maçons. Elles existent depuis plus d'un siècle en Allemagne; ce fut vers 1730 que fut installé la maçonnerie des femmes, mais les formes de cette association ne furent fixées definitivement qu'après 1760. Aujourd'hui, les sœurs-maçonnes travaillent dans tous les pays où il existe des ateliers des Frères Trois-Points.

Le fameux Weishaupt, le grand propagateur de la franc-maçonnerie en Europe, un homme dont l'immoralité faisait honte à ses compagnons de loge, écrivait à Knigge, frère maçon: "Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes, pour que nous puissions espérer de réformer le monde, si nous ne commençons par réformer la femme." Voulons-nous savoir ce qu'il entendait par le mot réformer? Emparons-nous de l'éducation des jeunes filles, et formons les à l'art de satisfaire toutes leurs passions.

Voilà le grand mot lâché! voilà le but connu! L'objet et l'utilité des sœurs maçonnes sont exposés.

Dès le début de son livre, Léo Taxil avertit que cet ouvrage n'est pas fait pour être mis entre les mains de toutes sortes de personnes. Il a des turpitudes si dégoûtantes à révéler, que parfois, par respect pour le lecteur, il évite de les écrire en langue vulgaire; il les traduit en latin.

"Je vais dévoiler, dit-il, malgré "le dégoût qui m'envahit, toutes "les turpitudes de la plus abomi-"nable des sociétés secrètes. Oui, "il faut qu'on le sache bien, la "franc-maçonnerie ne se contente "pas d'intrigues politiques: elle "vise encore à la démoralisation la "plus complète de l'humanité. Elle "n'est pas seulement une associa-"tion ténébreuse de gredins se pous-"sant les uns les autres au pouvoir, "trompant, frustrant et volant les "peuples; elle est aussi la lie "de la race humaine, un cloa-"que d'immondices, une plaie hon-"teuse et cachée, une pourriture "dévorante formée et entretenue "par la plus infâme des débauches.

"Et cette ordure se déclare sa-"crée! Et cette purulence ose s'ap-"peler vertu! Dans quel temps vi-"vons-nous? Dans quel abîme "sommes-nous tombés?"

Après avoir montré au grand jour toute cette pourriture, Léo Taxil ajoute à la fin du volume:—Osez donc maintenant me démentir!

Si les premières révélations de Léo Taxil ont jeté le désarroi parmi les frères, il est bien probable que ce dernier volume, *Les Sœurs Maçonnes*, qui vient de paraître, ne contribuera pas à fortifier leurs liens.

L'OUVERTURE DES CLASSES.

Les vacances touchent à leur fin, et par conséquent les parents doivent penser au devoir qui leur incombe d'envoyer leurs enfants puiser l'instruction dans nos différentes maisons d'éducation.

Chose d'une grande importance, c'est que les élèves fassent leur entrée dès l'ouverture des classes, car il est facile de comprendre que le moindre retard peut influer sur le plus ou moins de succès qui viendra couronner leurs efforts. Il est d'usage dans les différentes institutions de donner dès le commencement de l'année scolaire, des notions préliminaires sur les matières qui doivent faire l'objet des études; alors celui qui n'aura point eu l'avantage de profiter de ces premières leçons sera tellement embarrassé qu'il lui faudra parfois le travail de plusieurs mois pour reprendre le temps perdu, et il n'en peut être autrement: en matière d'éducation spécialement, l'on peut dire que bien commencer c'est déjà un gage de succès.

Il ne faudrait donc point que sous les plus futiles prétextes les enfants fussent retenus à la maison. La jeunesse étant l'âge où l'intelligence se développe davantage, exige de la part des parents des soins particuliers; ils doivent la seconder dans tout ce qui peut contribuer à lui faciliter l'étude et l'avancement intellectuel.

LES BONNES ŒUVRES.

Il y a toutes sortes de bonnes œuvres; il en est de pénibles à accomplir; il en est d'autres qui portent en quelque sorte leur récompense avec elles par le plaisir qu'elles font éprouver.

Visiter les malades, et les soulager; leur porter la nourriture avec les consolations dont leur pauvre cœur a besoin, est peut-être la meilleure des bonnes œuvres, car elle est l'expression de la charité, du pur amour du prochain; mais souvent que d'angoisses, que de fatigues, que de sacrifices, d'amour propre ou de délicatesse accompagne l'exercice de ces héroïques et nobles fonctions.

Pour savoir au juste toute l'étendue de cette immolation, il faudrait pouvoir pénétrer jusques au plus profond de ces âmes d'élite que la Providence choisit pour être ses ministres auprès des infortunés qui parcourent notre vallée de larmes.

Les voiles de l'humilité et de la modestie dérobent à nos yeux ce sanctuaire sacré. Mais ce que nous apercevons, ce sont ces figures sérieuses et rayonnantes d'affection qui passent dans les rues de nos villes, dans nos paroisses, dans nos maisons en répendant l'aumône de leurs soins, de leurs paroles, et même du morceau de pain quotidien que Notre Père qui est aux cieux leur destine.

Ces visions laissent parfois d'indéfinissables impressions; et l'âme se surprend à désirer une part de leurs labeurs et de leurs mérites.

La réalisation de ce vœu ne peut se faire qu'en aidant dans la mesure de nos occupations, de nos loisirs, de nos ressources, l'accomplissement de la grande mission que remplissent au milieu de la société ces personifications de la charité.

Parmi les institutions qui font le bien parmi nous, nous avons les Sœurs de la Charité, dont l'établissement au Nord-Ouest remonte l'arrivée des missionnaires, et dont la sphère d'action s'est élargie selon les besoins du pays.

Ces besoins augmentent avec le temps et la population.

C'est d'ailleurs parfaitement compris; et tout le monde a accueilli avec une faveur marqué le projet de la construction d'un nouvel hôpital.

Ce projet a reçu la bénédiction de notre vénérable archevêque, et des personnes généreuses ont au dehors entrepris de faire arriver en temps utile les secours que les populations doivent aux institutions de ce genre.

Nous aurons samedi prochain, dans la salle du collège des Révérends Pères Jésuites, un concert, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

C'est une des occasions qui seront données à la population de manifester sa gratitude aux Révérendes Sœurs Grises, et de leur aider dans l'œuvre si louable et si nécessaire qu'elles ont entreprise dans nos intérêts.

Tout le monde voudra sans doute contribuer au succès de ce concert; c'est une œuvre de charité, de celles qui sont tout plaisir à accomplir.

Des amateurs, à la prière des dames directrices de l'œuvre, ont consacré leurs loisirs et leurs talents à préparer l'une de ces soirées dont nous connaissons et le charme et les harmonies.

Dans une pensée commune et unique de charité, de reconnaissance pour les Révérendes Sœurs, de sympathies pour les personnes généreuses qui doivent figurer dans ce concert, accourons leur donner nos oboles et nos applaudissements.

RETOUR DE MGR GRANDIN.

Mgr Grandin a du partir hier soir de Montréal, en compagnie de plusieurs religieuses, Fidèles Compagnes de Jésus, arrivées d'Angleterre et qui viennent augmenter le personnel de leurs établissements de Brandon, Prince-Albert et Calgary et répondre au développement qu'ils prennent.

D'après cette nouvelle, nous pouvons attendre Mgr samedi matin, et nous savons que Sa Grandeur se propose de ne faire qu'un très court séjour à Saint-Boniface et doit se diriger immédiatement vers les missions du district de Saint-Laurent et ensuite de l'Ile à la Crosse, dans les Territoires.

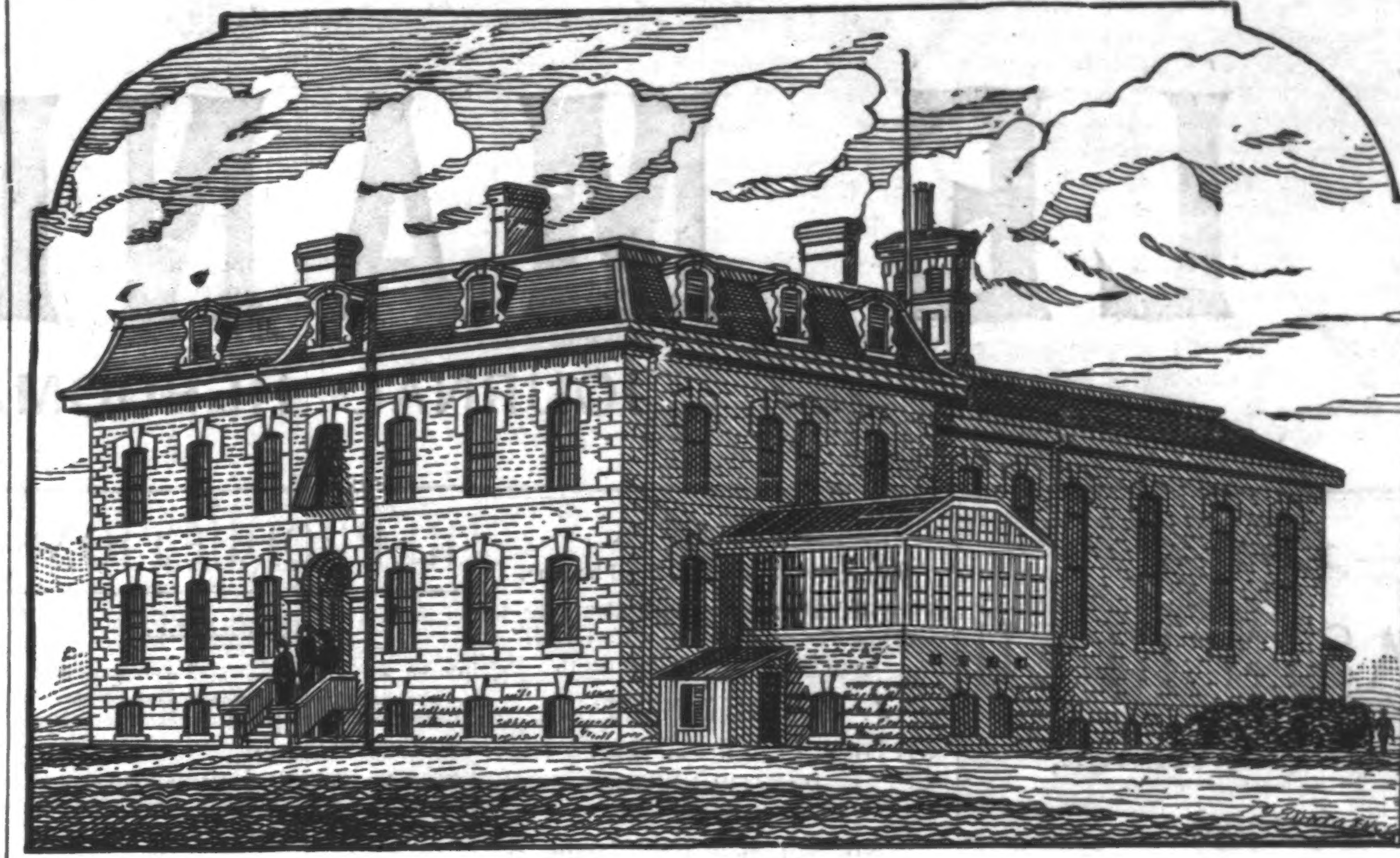
Il faut tout le zèle du vénérable prélat pour entreprendre de si longs voyages après les fatigues continuelles qu'il s'est imposé depuis plus d'un an.

Nous prenons la liberté d'offrir nos hommages respectueux et nos meilleurs souhaits pour le succès de toutes ses pieuses entreprises.

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de Madame Coursol, femme de l'hon. M. C. Coursol, représentant Montréal Est aux Communes.

Madame Coursol était fille de Sir Etienne Pascal Taché et parente par conséquent de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, et sœur de Melle Taché que nous avons eu l'avantage d'avoir eu au milieu de nous pendant quelques temps. Madame Coursol avait été frappée d'une attaque d'apoplexie il y a quinze mois, et au moment où un mieux assez sensible donnait des espérances à toute la famille, elle a succombé dimanche dernier dans sa résidence de Montmagny, Qué.

Nous offrons nos condoléances à l'hon. M. Coursol et à la famille de la regrettée défunte.



LE PENITENCIER DE MANITOBA.

Le Pénitencier de Manitoba est situé à La Montagne de Pierre qui se trouve à environ 16 milles de Saint-Boniface.

Disons-le de suite, ce nom ne s'accorde pas avec l'idée que généralement on se fait d'une montagne. Dans un autre pays que le nôtre, ce ne serait rien plus qu'une petite hauteur, un côteau, mais tout est relatif ici-bas, et dans nos vastes prairies le moindre accident de terrain qui en vient briser la monotonie et ajouter à la beauté du paysage, prend assez souvent, comme c'est le cas ici, le nom pompeux de montagne. Quoiqu'il en soit, cet endroit de Manitoba, au dire de tous ceux que l'ont visité, est un des plus charmants qui se puisse trouver, et aux beautés que la nature lui a prodiguées, l'art est venu ajouter ses embellissements.

Le pénitencier est bâti sur la partie la plus élevée de la Montagne et les points de vue qu'il commande sont magnifiques. Par un beau jour, l'on peut y distinguer dans le lointain les tours et les clochers de Winnipeg et toutes les campagnes des aleutours sur une distance de plusieurs milles.

Le pénitencier qui est une bâtisse considérable, comme on en peut juger par le portrait que nous en donnons ci-dessus, est tout construit en pierre. Le gouvernement le fit élever en 1874, et il fut occupé en janvier 1877. Avant cette date, il était à Lower Fort Garry. Cette institution est une des mieux fournies et des disciplinées de celles du genre dans la Puissance. L'on peut y placer aisément 153 prisonniers.

Le préfet du pénitencier est M. S. L Bedson qui est secondé d'une manière très effective par M. D. M. Macdonald et un certain nombre de gardes.

NOTES HISTORIQUES.

De 1816 à 1818.

(*Suite.*)

Ce fut un mardi, le 19 mai, vers midi, que les deux missionnaires firent leurs adieux au Canada. Quelques heures avant leur départ de Montréal, Monsieur Dumoulin écrivait à Mgr Plessis:

"Dans trois heures nous partirons de Montréal; il faut avoir aidé, autant que nous l'avons fait, à préparer les choses nécessaires à un tel voyage, pour concevoir combien c'est une besogne fatigante. J'espère que maintenant sur la route nous allons nous reposer."

On comprend que M. Dumoulin parle ici d'un repos très-relatif, car un voyage de deux mois à travers des pays comme ceux qu'ils allaient parcourir était loin de procurer le délassement et le repos.

Par une coïncidence, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, cette date du 19 mai, qui fut un jour si remarquable dans la vie de Mgr Provencher, puisque ce fut celui où il abandonna pour toujours sa patrie, fut, à la fin de sa carrière, le jour où Dieu le frappa de la maladie qui devait le retirer de ce monde pour une patrie meilleure. En effet, nous verrons dans le cours de cette biographie que Mgr Provencher tomba d'une forte attaque de paralysie le 19 mai au matin en 1853.

Malgré les apparences d'une constitution forte, Mgr Provencher était loin de jouir d'une santé robuste, et le jour de son départ pour la Rivière Rouge, il était assez souffrant pour inspirer des craintes à son compagnon qui écrivait ce jour-là à Mgr Plessis: "la santé de M. Provencher m'inquiète, cependant j'espère que le voyage lui sera favorable."

Une brigade de voyageurs était déjà partie quelques jours auparavant avec tous les bagages; ce fut un trouble de moins pour ce soir-là Le canot qui portait les missionnaires alla camper au lieu ordinaire du premier campement, c'est-à-dire à Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile. Le lendemain le voyage et la vie de missionnaire étaient vraiment commencés.

M. Provencher, tout le long de la route, fut fidèle à noter les petits incidents de son voyage pour les faire connaître à Mgr de Québec. Il le lui avait promis, la veille du départ, dans la lettre qu'il lui adressait. Comme ces lettres sont le premier journal du premier missionnaire envoyé à la Rivière-Rouge, nous les reproduirons toutes, persuadés qu'elles ne manqueront pas d'intérêt pour le lecteur:

Petite Nation, 24 mai 1818.

Monseigneur,—"Nous voilà rendus sans accident à la Petite-Nation chez M. Papineau où nous avons dit la messe ce matin. Nous avons été retardés au Lac. Là, il nous a fallu changer de canot et aussi en faire terminer un autre. Ce retard nous a mené à vendredi, à six heures du soir, en sorte que nous n'avons quitté cette place qu'à la fin du jour pour venir coucher à Rigaud d'où nous sommes repartis pour venir déjeuner au-dessus des Petites-Lierres que nous avons passées à pied. Il faisait très chaud. A deux heures nous étions au Long-Sault que nous avons aussi passé à pied. Le chemin est dans le bois, de sorte que nous n'avions pas d'air pour nous rafraichir; inutile de vous dire si j'ai sué de la belle manière. M. Dumoulin que l'embompoint ne surcharge pas, en a été quitte pour un peu de fatigue, sans sueurs. Du haut du Long-Sault que nous quittâmes entre 4 et 5 heures, nous sommes allés camper à une pointe nommée Thifo. Nous en sommes repartis à 4 heures du matin pour arriver chez M. Papineau à 6 heures. Nous y avons dit la messe, et après déjeuner, nous allons nous mettre en route. M. Tabeau avait dit la sainte messe ici le jour de la Fête-Dieu. Il avait fait une fameuse journée la veille, étant parti de Ste-Anne du Boût de l'Ile, il arrivait le soir à la Petite-Nation à 7 heures."

(*A Continuer.*)

INDUSTRIE LAITIERE.

M. S. M. Barré a donné une conférence, hier à l'hôtel de ville, sur l'industrie laitière. M Barré sait intéresser son auditoire, et tous, les cultivateurs en particulier, devraient aller l'entendre. Parlant après expérience de longues années d'études et de pratiques, cet éminent professeur d'industrie laitière est en état plus que personne d'aider de ses conseils les cultivateurs et autres intéressés.

Beurrérie Centrifuge de M. Georges Caron a Saint-Charles.

M. S. M. Barré est allé, la semaine dernière, visiter la nouvelle beurrerie centrifuge de M. Georges Caron, à Saint Charles. Le but de la visite de M. Barré était de faire l'inspection de ce nouvel établissement et de remédier aux défauts qu'il pourrait trouver, tant dans le fonctionnement des appareils que dans la fabrication proprement dite du beurre. Il a laissé la fabrique dans un état très-satisfaisant

Au moyen de la force centrifuge, M. Caron obtient une livre de beurre par 18 livres de lait. Ce résultat est extraordinaire, particulièrement à cette saison de l'année, car il faut, en moyenne, 25 livres de lait pour produire une livre de beurre. On doit attribuer cet heureux résultat à la richesse du lait obtenu par M Caron, et aussi à la complétion de l'écremage centrifuge. Des échantillons de beurre fabriqué sous la surveillance de M. Barré, ont été expédiés à l'hon. A. A. C. LaRivière, ministre de l'Agriculture, et aussi à M. Acton Burrows, sous-ministre. Ces échantillons ont été jugés excellents.

Le système d'écremage du lait par la force centrifuge a été introduit en Canada par M. Barré. Il n'y a encore que trois appareils centrifuges dans la province de Manitoba, et deux sont entre les mains de Canadiens-français.

PERSONNEL.

L'hon. M. LaRivière est revenu ce matin de Montréal avec ses enfants, à l'exception cependant de l'aîné, M. Alphonse LaRivière, qui entre au Grand Séminaire le 22 septembre.

L'hon. Ministre se porte bien et la promenade qu'il vient de faire semble l'avoir parfaitement remis des indispositions assez fréquentes dont il souffrait avant son départ.

M. N. D. Beck, avocat, de cette ville, est revenu d'une promenade dans Ontario.

M. Thomas Bernier, de Saint-Georges d'Henryville, Qué., est arrivé en Saint-Boniface, dimanche, en promenade chez son fils, M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation.

M. L. T. Prud'homme est revenu vendredi d'un voyage en province de Québec.

C'est avec plaisir que nous avons reçu la visite de M. A. Barnard de *La Presse* de Montréal. Notre confrère vient visiter Manitoba et les Territoires. Il se rendra aussi jusque sur les bords du Pacifique.

Le Rév. Père Madore après avoir passé quelques semaines à Sainte-Marie de Winnipeg, est revenu à l'archevêché. Nous constatons avec peine que son état ne s'est pas amélioré quoique depuis quelques jours il éprouve un mieux relatif.

M. l'abbé Graton, curé de Régina, s'étant remis de son indisposition est reparti ce matin pour Régina.

L'hon. M. Foster ministre de la marine et des pêcheries et l'hon. M. Mackenzie Bowell, ministre des douanes étaient à Winnipeg mardi, en route pour Vancouver. L'hon. M. Royal les rencontra à Winnipeg et il les accompagne dans ce voyage.

L'hon. M. Norquay est revenu mardi de son voyage aux Montagnes Rocheuses.

M. J. B. Daoust, représentant du comté des Deux-Montagnes aux Communes, est arrivé ce matin en compagnie de Melle Fafard et de M. le Dr N. Fafard, sœur et frère de M. le Dr T. Fafard de cette ville, chez qui ils sont en promenade.

Sir John A. Macdonald doit revenir de l'Ouest samedi. Les conservateurs de Winnipeg doivent lui faire une grande réception.

Nouvelles Religieuses.

—Nous apprenons que Son Eminence le Cardinal Taschereau se rendra à Rome au mois d'octobre prochain.

—Il y a eu 44 ans le 11 courant, que les Frères de la doctrine chrétienne donnent l'éducation aux enfants de la ville de Québec.

—Dimanche à l'issue de la messe basse célébrée par Mgr O'Brien, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a confirmé 55 personnes.

—Mgr Taché devait partir samedi pour donner la confirmation au Lac Manitoba dimanche, nous ignorons si l'arrivée de Mgr Grandin dérangera ce programme.

—Le Rév Père Lecomte, O.M.I., qui doit terminer la retraite du jubilé à Saint-Laurent, Man, dimanche prochain, ira de là admirer les Montagnes Rocheuses dans une visite à Calgary, puis à son retour il s'arrêtera au Lac Qu'Appelle pour donner là aussi une retraite de huit jours.

—Le Rév. Père Magnan, supérieur de la mission de Qu'Appelle est arrivée mardi soir pour voir Mgr l'Archevêque au sujet de sa mission. Il doit partir demain matin.

CHOSES ET AUTRES.

—La production de l'or aux Etats-Unis dans le cours de l'année 1885, a été de $31,800,000, constituant une augmentation de $1,000,000 sur 1884. Celle de l'argent est estimée à $51,600,000, contre $48,800,- en 1884. L'Etat du Colorado tient le premier rang comme producteur des précieux métaux ; la Californie vient en second lieu, puis le Montana et l'Idaho. La production du Montana s'est élevée de $9,000,000 en 1884 à près de $13,500,000 en 1885.

Le monnayage total des deux métaux durant la même année a été de $56,926,810 dont $27,773,012 en or et $28.902,176 en argent.

—Les estimés du département de l'agriculture à Washington portent la récolte du blé à 436,000,000 le boisseaux, et celle du maïs à 1,700,000,000.

—La fortune laissée par M. Samuel J. Tilden s'élève à $10,000,000.

—Le progrès matériel de Minneapolis, comme son ainée St-Paul, n'est rien moins que phénoménal. Cette année le rapport officiel des évaluateurs accuse les chiffres suivants :

Evaluation de la propriété foncière,......	$80,540,348
Soit, une augmentation depuis 1884 de	$9,729,357
Evaluation de la propriété personnelle..........	$18,251,486
Augmentation depuis 1884...	$2,251,530
Total de la propriété foncière et personnelle en 1886......	$98,791,834

—L'évaluation de la propriété foncière et personnelle de St-Paul et du comté de Ramsay, est de $90,000.000.

—En Angleterre la population se double en 50 ans ; aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, en 25 ans ; en Allemagne tous les 105 ans, et en France tous les 140 ans.

—La Hongrie parle d'élever un monument national au musicien Liszt

—Pour Ontario, voici un résumé du rapport du bureau des industries composé sur les statistiques fournies par 578 correspondants jusqu'au 2 août courant. Les statistiques concernant les bestiaux datent du 25 juin dernier.

La superficie des terres ensemencées de blé, l'automne dernier, est de 962,753 acres, par suite des dommages causés par le mauvais temps 76,171 acres ont du être labourées et ensemencées à nouveau au printemps. La balance des cultures d'automne—soit 886,402 acres ont donné un rendement de 18,057,794 minots.

La moisson est finie dans toute la province. Elle se chiffre comme suit :—

	Arpents	Minots
Blé d'automne	886,402	18,057,794
Blé du printemps.....	577,465	9,527,783
Orge................	735,478	19,695,830
Avoine	1,621,901	58,231,517
Seigle........................	67.779	1,146,371
Pois.........	703,936	16,452,255

Comparée aux récoltes des quatre dernières années, celle de 1878 accuse une diminution de 3,219,224 minots pour le blé d'automne, et 1,255,118 minots pour le blé du printemps.

Le nombre d'animaux dans Ontario se décompose comme suit : chevaux, 569,649 ; bêtes à cornes, 2,018,173 ; moutons, 1,610,-949 ; cochons, 860,125 ; volailles, 6,968,915.

Il y a eu augmantation dans toutes les classes, excepté celle des moutons, dans laquelle on constate une diminution de 144,666 comparativement à l'an passé.

—On a annoncé déjà que le *Great Eastern*, le plus grand navire du monde (il jauge 22,000 tonneaux)allait partir pour Gilbraltar, où il doit être transformé en ponton à charbon. Son départ vient d'être retardé afin de servir de réclames à l'exposition de Liverpool. Il est très fréquenté par les visiteurs, car il en reçoit jusqu'à 10,000 ou 12,000 par jour. Ses immenses réservoirs cylindriques, qui servaient à emmagasiner les câbles sous-marins, ont été transformés en salles de divertissements. Des boutiques sont établies sur son pont, et ses murailles extérieures sont utilisées pour l'affichage. On y a peint d'immenses annonces avec des lettres gigantesques qui peuvent être lues des deux rives de la Mersey.

—L'ajournement de la deuxième session du quarante-neuvième congrès des Etats-Unis vient d'avoir lieu. Cette session s'est ouverte le 7 décembre 1885 et a duré conséquemment 7 mois et 28 jours, non compris les dimanches. Pendant cette période, il a été introduit dans les deux chambres 13,202 projets de lois, excédant de 2,949 le nombre de ceux introduits lors de la première session de ce congrès.

—M. John Lovell, de Montréal, vient de réunir les matériaux d'un ouvrage utile et intéressant au plus haut degré surtout pour la population canadienne. Cet ouvrage est intitulé "Dictionnaire historique du Canada." On y trouvera la liste et l'histoire de tous les comtés, paroisses, villes, villages, lacs, rivières, etc., compris dans les huit provinces du Canada.

Cependant, l'auteur ne veut pas mettre son œuvre au jour avant de s'assurer des souscriptions suffisantes pour pouvoir couvrir les frais de la publication. L'ouvrage sera en 9 volumes et sa publication coûtera $100,000. Le prix des neuf volumes sera de $75. Cet ouvrage sera illustré de plusieurs gravures intéressantes.

—Nous lisons dans *Le Canada* :

Le prince Lucien Bonaparte, qui s'occupe d'entreprises de colonisation et de défrichements au Canada s'est embarqué par la ligne transatlantique avec toute sa famille.

Le prince compte passer cinq ou six mois à explorer le Canada et à en étudier les différentes ressources.

Le prince Bonaparte recevera certainement un cordial auccueil au milieu de la population canadienne qui lui sait gré de l'intérêt qu'il prend à son développement.

—La malle de ce matin nous apporte un nouveau journal, *Le Réveil du Saguenay*, publié à Chicoutimi, Qué. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le prospectus de cette feuille qui s'annonce comme conservatrice et dont la devise, *Religion et Patrie*, dit assez quel esprit guidera la rédaction

Nous souhaitons longue vie et succès au nouveau confrère.

—Le grand tirage final des lots de la loterie de colonisation de M. le curé Labelle est remis au 15 septembre.

NAISSANCES

—En cette ville, le 16 courant, l'épouse de M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation, un fils.

—A Winnipeg, le 10 courant, Madame Nelson Rajotte, un fils.

—A l'Ile à la Crosse, T.N.-O., le 6 juillet dernier, la femme de M. Jos. Fortescue, facteur en chef de la Cie de la Baie d'Hudson, deux jumeaux.

MARIAGE.

—A Winnipeg, le 12 courant, à l'Eglise Sainte-Marie, par le Révd Père Ouellette, M. J. Talbot à Melle Annie Rimmer.

DECES.

—En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 7 mois, Marie-Anne enfant de M. Liguori Gagnier.

—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 2 mois et 4 jours, Joseph-Félix enfant de M. Joseph Desrosiers.

MISE A L'ENCLOS.

A l'enclos de la ville de Saint-Boniface, le 17 courant, une vache sous poil rouge, âgée d'environ quatre ans, marquée à l'oreille gauche et ayant le chiffre 16 sur la fesse gauche.

Le propriétaire est prié de venir la réclamer et de payer les frais encourus.

JOS COUTU,
Gardien d'Enclos.

2ins. 19.8.86.

SOUMISSIONS

Le Bureau d'Agriculture demande des soumissions pour la construction de deux bâtisses, l'une pour les chiens et l'autre pour les plantes et les fleurs sur les terrains de l'Exposition Provinciale à Saint-Boniface.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'Architecte du Bureau, M. C. Orborn Wickenden, le et après le 18 courant.

Les soumissions adressées au soussigné marquées "Soumissions pour bâtisses de l'exposition", seront reçues jusqu'à midi, Samedi, le 21 courant.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,

ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture.

Winnipeg, 16 Août 1886.
1i 19,8,86

Chronique Locale.

—L'orage de la nuit dernière n'a pas, parait-t-il, causé de dommages.

—Les canards sauvages se vendent 40 cts le couple.

—Le prix du charbon dur est actuellement de $10.25 la tonne.

—Le nouveau bureau de poste de Winnipeg une fois terminé et meublé aura coûté environ $150.000.00

—M Jos. Desrosiers, de cette ville, est allé demeurer sur la propriété qu'il possède à Saint-Pierre.

—La baignoire de M. C. Marcoux est fermée pour la saison depuis lundi.

—Le Club Dramatique de cette ville est à préparer une séance qui sera donnée dans quelques semaines, parait-il.

—L'ouverture des classes se fait aujourd'hui au pensionnat de Saint-Boniface. Au collège elle se fera le 25 courant.

—La rentrée des élèves à l'Académie Sainte-Marie ainsi que celle des autres maisons qui sont sous la direction des RR. SS. des SS. NN. de Jésus-Marie, a eu lieu mardi.

—Aux intéressés de voir dans un autre colonne l'annonce par laquelle l'on demande des soumissions pour la construction de casernes, etc., à Régina.

—A la réception de Mgr O'Brien, nous avons beaucoup admiré un magnifique laurier rose tout couvert de fleurs qui était au salon de l'archevêché.

—Le nombre des émigrants arrivés la semaine dernière a été de 243 :—lundi. 51 ; mardi, 46 ; jeudi, 59 ; vendredi, 38 ; samedi, 41 ; dimanche, 8.

—M. Henri Pélissier, de Winnipeg, est le propriétaire d'un nouveau fiecre, et il sollicite l'encouragement du public de Saint-Boniface.

—A partir du 1er septembre prochain, M J. P. O Allaire chargera de 5 à 25 cents pour délivrer les depêches télégraphiques dans la ville.

—Il sera utile aux cultivateurs venant au marché de Winnipeg, de savoir que les balances qui étaient placées au marché à foin sur la rue Albert ont été transportées au coin sud-ouest des rues Princess et William, carré du marché.

—Le bureau d'Agriculture, comme on peut le voir ailleurs dans notre journal demande des soumissions pour la construction de deux bâtisses sur les terrains de l'exposition, l'une pour les chiens et l'autre pour les plantes et les fleurs.

—La saison de la chasse pour le canard de toute espèce, l'outarde et l'oie sauvage est ouverte depuis dimanche, le 15 courant. Il n'est point permis de chasser la poule de prairie, le faisan, la perdrix avant le 1er Septembre.

—Une assemblée régulière des membres de l'Université de Manitoba sera tenue jeudi le 26 courant, à 3 heures p.m., aux bureaux de l'éducation, dans le but d'élire trois représentants au conseil de l'Université. Les membres sortant de charge et qui ont droit à la réélection, sont le Révd C. Coombes et MM. J. E. P. Prendergast et J. A. M Aikins.

Chronique de la Province.

Saint-Pierre-Jolys,

18 août.—La rentrée des classes a eu lieu mardi dernier au convent de Saint-Pierre. Cette maison, sous la direction des RR SS. des SS. NN. de Jésus-Marie est appelée à faire beaucoup de bien à notre jeune paroisse. Et plusieurs enfants des paroisses voisines mêmes viendront puiser chez les Révérendes Sœurs de Saint-Pierre la forte éducation chrétienne qu'elles savent donner. L'enseignement se donne en français et en anglais, et sur toutes les branches du cours. Cette année la maison compte déjà un certain nombre de pensionnaires, et ce nombre devra augmenter à mesure que la maison sera connue. Les Révérendes Sœurs ont mis le prix de la pension accessible à toutes les bourses. Ces dames seront heureuses de donner tous les renseignements désirables à toutes personnes qui désireront connaître leurs maisons.

CONCERT

Donné sous le Haut Patronage de Monseigneur l'Archevêque

AU PROFIT DU NOUVEL HOPITAL

SAMEDI, 21 AOUT 1886

à 8 heures du Soir,

Dans la Salle Academique du College de Saint-Boniface.

PROGRAMME.

1ère PARTIE.

1. Ouverture—La Bohémienne—La Fanfare du Cercle Provencher.
2. Quartette — Piano — Mesdames Prud'homme, Charbonneau, Chenet et Soucisse.
3. Solo—Valse vocale—Arditi—Madame Austin.
4. Solo—Les Rameaux—Faure—M. Arthur Lévesque.
5. Solo—Oh, Rendez-moi mon Ciel—Belt Jiens—Mademoiselle M. Clarke.
6. Danse des Sorciers—Goëtz—La Fanfare du Cercle Provencher.

2de PARTIE.

7. Chœur—Opéra de Guillaume Tell—Rossini.
8. Duo (Piano)—La Cascade de Rose—Ascher—Mesdames Kéroack et Charbonneau.
9. The Flower Girl—Bervignani—Madame Austin.
10. Solo (Piano)—Melle Soucisse.
11. Valse—Rondeau—Madame M. Feron.
12. 2e Chant Evangélique—Gounod—M. William LaMothe.
13. Il Bravo—Maccadante—La Fanfare du Cercle Provencher.
14. GOD SAVE THE QUEEN.

LOTERIE NATIONALE

— DE —

M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série - $10,000.00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL

— DES —

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 15 Septembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET :
Premiere Serie..............$1.00
Deuxieme Serie.............25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne. soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3.86

ALLEZ CHEZ

J. G. MILLS et Cie.,

Nous vendrons 100 lbs. de Cassonnade Blanche pour $5.00, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 20 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 50 lbs. de Cassonnade Blanche pour $2.50, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 10 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 20 lbs. de Cassonnade Blanche pour $1.00 à ceux qui achèteront une boîte de thé valant 50 cts. la lb.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons au Nord-Ouest à tous ceux qui nous en feront la demande.

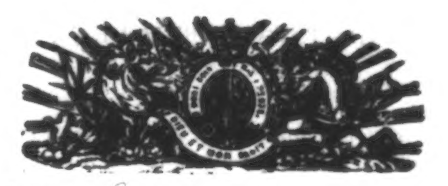
J. G. MILLS & Cie.,

MARCHANDS DE THÉS,

368, Rue Principale.

WINNIPEG.

1an 10. 6. 86.



$250.00 de Recompense.

Le Maître Général des Postes donnera une récompense de deux cent cinquante piastres pour tel témoignage qui pourra mener à l'arrestation et à la preuve de culpabilité de celui qui avec son complice ou ses complices a arrêté et volé la malle de Prince-Albert, au sud d'Humboldt, le 17 juillet 1886.

Telle information pourra être donnée au Commissaire de la Police à Cheval du Nord-Ouest, à Régina, ou au soussigné

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Postes, Winnipeg, Man., 29 juillet 1886.
3ins. 5. 8. 86.

ON DEMANDE UN FERMIER QUI sache bien cultiver au moyen d'instruments aratoires et qui puisse prendre soin des animaux. Celui qui offrira ses services devra être bon travailleur ; s'il fait usage de boissons, il devra fournir un certificat donné par celui qui l'aura employé le dernier. L'ouvrage sera à l'année. On paie de bons gages. S'adresser par lettre ou en personne à

PIERRE GOSSELIN,
Saint-Boniface.

2ins.12.8.86.

EXPOSITION PROVINCIALE

La Onzième Exposition Provinciale

qui aura lieu conjointement avec les expositions de l'Association des Floristes "The Manitoba Pet Stock Club" et la Société des Arts de Winnipeg, sera tenue sous les auspices du

BUREAU D'AGRICULTURE

— A —

Saint-Boniface, Manitoba

LES

28, 29 ET 30 SEPTEMBRE

ET LE

1er OCTOBRE.

Prix en argent offerts, $10;000

en sus des Médailles et des Diplômes.

Admission sur les tarrains - 25 Cts.

Pour les listes de prix, bulletins d'entrée et autres détails, s'adresser à

ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumissions pour Casernes, etc., Régina, T. du N.-O., seront reçues jusqu'à Lundi, le 30 courant, inclusivement, pour la construction de

CASERNES,

ET D'UNE

MAISON POUR LE COMMISSAIRE,

A

REGINA T. DU N.-O.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du commis des travaux de la Puissance, Régina, le et après le 20 courant, vendredi.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront point faites sur les formules fournies et si elles ne portent pas leurs signatures actuelles.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque fait payable à l'ordre de l'hon. Ministre des Travaux Publics, *égal à cinq pour cent* du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat quand il en sera requis ou s'il manque de remplir le service entrepris.

Si la soumission n'est pas accepté le chèque sera retourné.

Le Département des Travaux Publics ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

D. EWART,
Achitecte.

Bureau du Commis des Travaux, Régina, T. du N.-O. 16 Août 1886.
1ins.19 8.86.

INDUSTRIE LAITIERE.

M. S. M. BARRÉ,

Professeur d'Industrie Laitière à l'école d'agriculture d'Ontario, donnera des conférences, comme suit :

Saint-Boniface, Hôtel-de-Ville, mercredi, août 18 ;

Emerson, Hôtel-de-Ville, jeudi, août 19 ;

Dominion City, Hôtel-de-Ville, vendredi, août 20 ;

Headingly, maison d'école, lundi, août 23 ;

Saint-Charles, fromagerie de M. Caron, jeudi, août 24 ;

Lorette, école du centre, mercredi, août 25 ;

Sainte-Anne, salle du conseil municipal, jeudi, août 26 ;

La Broquerie, maison d'école, vendredi, août 27 ;

Rivière aux Rats, bâtisses du Comté, Samedi, Août 28 ;

Sainte-Agathe, bureau de poste, lundi, août 30 ;

Saint-Norbert, village, mardi, août 31.

Morris, mercredi, 1er Septembre.

Gauthier, salle du conseil, jeudi, 2 septembre.

Chaque conférence commencera à deux heures de l'après-midi.

ADMISSION GRATIS.

Le conférencier traitera de l'industrie laitière domestique et de l'établissement de beurreries et de fromageries au sujet desquelles les plus amples informations seront données. Toute chance sera accordée à la discussion, et M. Barré se fera un plaisir de répondre à toute question sur le sujet.

Les cultivateurs et autres intéressés dans cette industrie sont cordialement invités à être présents.

Les Dames seront aussi les bienvenues.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé,

ACTON BURROWS,
Sous-Ministre.

Winnipeg, 11 août 1886.

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
an.13.5.86.

Glace ! Glace !

Pendant tout l'été, M. Jean-Baptiste Lauzon qui peut disposer de 100 tonnes de glaces, peut en fournir à toutes les familles de cette ville.

Conditions des plus libérales que l'on peut connaître en s'adressant à

J.-B. LAUZON,
Boucher.

Avenue Taché Saint-Boniface.
no.17.6.86.

TURNER & BLEAU,

IMPORTATEURS de QUINCAILLERIES et FERRONNERIES,

Coin des Avenues Taché et Provencher,

SAINT-BONIFACE.

A cet établissement l'on est assuré de toujours trouver un assortiment des plus complets et à des prix défiant toute concurrence. Entr'autres articles, les cultivateurs sont spécialement invités à venir acheter du FIL DE FER BARELÉ, directement importés de Montréal, et qui sera vendu à des prix très-réduits.

La célèbre PONDEUSE DE SYLVESTRE est aussi en vente chez TURNER & BLEAU. Cette invention est des plus efficace pour empêcher les œufs d'être mangés par les poules, les rats et les chats. Et en outre de avantages susdits, les œufs sont conservés frais et propres par cette pondeuse, et les couvées rapporteront cinquante pour cent de plus.

HUILES ET PEINTURES.

Huiles pour machines, Huiles de Lin, et Térébentine, Huile de Ricin (*Castor Oil*). Vernis pour meubles et Voitures. Huile de Charbon.

PEINTURES ! PEINTURES ! UNE GRANDE VARIETE !

Le meilleur choix de Faience et Porcelaines. Coutellerie de tous Prix !

Visitez cet établissement.

TURNER & BLEAU,

Coin des Avenues Tache et Provencher, St Boniface, Man

1an 15 4 86.

ALLEZ AU MEILLEUR MARCHE

CHEZ VERGE & D'AUTEUIL,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES,

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Vente extraordinaire pendant un mois, afin de reduire notre Immense Assortiment, avant l'arrivee des Marchandises d'Automne.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

N.B.—Le Département de Chaussures est à l'Enseigne de la Botte d'Or.

VERGE & D'AUTEUIL,

Avenue Provencher, St. Boniface.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,
SOUS LA DIRECTION DES
RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues

française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à l'inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.

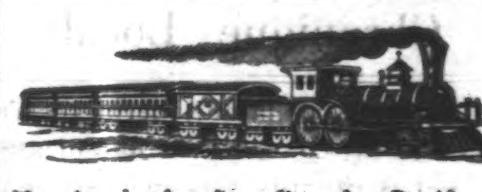
APPEL
DES
RR. SS. DE LA CHARITE
DE
SAINT-BONIFACE
POUR LA
CONSTRUCTION
D'UN
Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette constructien.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.



Chemin de fer Canadien du Pacifique
DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Départ.	Stations.	Allant vers l'Ouest — Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 36 p m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est — Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15 / †6 55 a m l 14	Moose Jaw	5 l †7 30 p m / 14 a †7 00 p m
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14 / 11 35 p m l 11	Medecine Hat	16 l 12 40 a m / 13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8 / 12 01 p m l 10	Calgary	19 l 12 30 p m / 12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud — Départ	Stations.	Allant vers le Nord — Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord. — Départ	Stations.	Allant Sud. — Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Départ	Stations.	Allant à l'Est. — Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 03 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Départ	Stations.	Allant Nord-Est — Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.
1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.



STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.